



« Passe-passe » par Patrick BOUCHAIN

RESUME

5 à 7 du Club Ville Aménagement – 24 octobre 2019

« Passe-passe », Patrick Bouchain, Grand prix de l'urbanisme 2019

Programme conçu et animé par Ariella Masboungi, Grand prix de l'urbanisme 2016

Pour accéder à la conférence de Patrick Bouchain dans son intégralité, cliquer [ici](#)

Pour accéder à l'interview de Patrick Bouchain par Ariella Masboungi, cliquer [ici](#)

Résumé de la conférence donnée par Patrick Bouchain

Patrick Bouchain est architecte et scénographe urbain et s'est vu décerner le Grand prix de l'urbanisme en 2019. Il a développé, dès le début de sa carrière, une pratique et des méthodes singulières, ce qui contribue à lui donner une place tout à fait à part dans le monde de l'urbanisme.

Pourquoi avoir intitulé ce 5 à 7 du Club Ville Aménagement « Passe-passe » ? Parce que Patrick Bouchain défend une définition hors normes de l'urbanisme, qui semble avoir beaucoup en commun avec le jeu de Passe-passe : l'urbanisme selon Patrick Bouchain, c'est avancer sans savoir où l'on va, collectivement, en acceptant le hasard et en jonglant avec les règles pour faire advenir l'improbable. Ses diverses réalisations en font le précurseur de l'urbanisme éphémère et son goût pour l'expérimentation se poursuit aujourd'hui à travers La preuve par 7.

Patrick Bouchain mène ses projets dans une double proximité : proximité avec les élus locaux et proximité avec les habitants et usagers. Cette proximité l'a conduit à remplir un rôle d'intermédiaire entre ces acteurs au cours du projet : il se pense comme le maillon manquant entre le politique et les habitants. Il exerce ce rôle avec passion et en fait la marque distinctive de sa pratique de l'urbanisme.

Le travail de Patrick Bouchain est marqué par une grande créativité voire un anticonformisme assumé face à des situations complexes. Les nombreux artistes avec lesquels il a travaillé (de Daniel Buren aux artistes circassiens de l'Académie Fratellini en passant par le Théâtre du Radeau) ont certainement nourri cette créativité qui s'applique sur tous les aspects de la conception du projet, tant son montage

Web : www.club-ville-amenagement.org

Email : club-ville-amenagement@i-carre.net

juridique et financier que son intégration urbaine et sa conception architecturale et urbaine. C'est que Patrick Bouchain intervient dans des situations fortement contraintes, souvent sur des territoires peu attractifs, mais il parvient toujours à en révéler le potentiel et à déceler les opportunités cachées. Les budgets limités, les entraves juridiques et administratives, la nécessaire maturation du projet inscrivent sa pratique dans le temps long, comme ce fut le cas pour la réalisation du Théâtre du Radeau, et dans un tâtonnement fédérateur et fécond comme pour le projet de l'ancienne faculté dentaire Pasteur à Rennes.

« Le droit dit bien les choses mais il est interprétable. Comme un texte de Racine, on peut le rejouer et le réinterpréter et le recontextualiser »

Patrick Bouchain considère le droit comme une ressource. Il en est un fin connaisseur et l'utilise comme une force au service des projets, de façon espiègle selon Claire Guilhèneuf (directrice générale de Brest Métropole Aménagement), mais néanmoins déterminée et rigoureuse. Sa capacité à questionner et à reformuler les commandes, à inventer le programme à partir du territoire et des acteurs, à remettre en cause les modes de faire classiques, à inventer des dispositifs pour pérenniser notamment les actions d'urbanisme transitoire qu'il a initiées, et à interroger les autres praticiens de l'urbanisme, et notamment les aménageurs, conduit chacun à se dépasser et sortir des cadres préconçus. Cette force de conviction au service des projets embarque tous les acteurs, y compris les grands aménageurs de l'État, comme en témoignent les projets menés à Aubervilliers pour le théâtre équestre Zingaro, à Saint-Denis pour l'Académie Fratellini ou encore à la Belle-de-Mai à Marseille.

Enfin, Patrick Bouchain a toujours travaillé de façon collective, soucieux de permettre à de jeunes architectes et urbanistes de faire leurs preuves à ses côtés. Le travail de Sophie Ricard pour la réhabilitation de 60 maisons promises à la démolition dans le quartier Chemin-Vert à Boulogne-sur-Mer en est la démonstration. Il poursuit aujourd'hui cette démarche d'expérimentation sur l'urbain, et de transmission à travers « La preuve par 7 », une expérimentation sous l'égide des ministères de la Culture, de la Cohésion des territoires, avec l'appui de la Fondation de France, qu'il mène avec des jeunes urbanistes pour explorer les différentes échelles de l'urbanisme, révéler les complémentarités entre les territoires, installer des permanences architecturales-urbaines qui font partie de manière intrinsèque de sa méthode, et faire école. Cette expérience en cours et de nature à nourrir les modes de faire sur l'urbain en prise sur les questions contemporaines de la société et de la ville.